

**AVIS PUBLIC
ENTREE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 649 ET 1600-249

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **7 février 2022**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 649** concernant les dérogations mineures;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-249** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 16 février 2022.



Crystel Poirier, LL.L
Greffière